

Date de la convocation : 2 octobre 2012

Présents : BILLOT Maryse ; DI BENEDETTO Patrice ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCMITT Benoît ; JACOB Alexis ; LANTUÉJOUL Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIER Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; VIENNET Alain.

Excusés : Christine BOBILLIER procuration à Maryse BILLOT
Emilio JUAREZ procuration à Claude MENETRIER
Patrick SAILLARD procuration à Alain VIENNET

Mathieu GOGUEL a été désigné secrétaire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2012

Le compte-rendu du 11/09/2012 est adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition de modifier l'ordre du jour en commission urbanisme :

Présentation en début de séance du point 19 : Règlement Local de Publicité : présentation du règlement.

Et d'inscrire un point supplémentaire en commission patrimoine et environnement :

Pose d'un éclairage public sur une propriété privée.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME

1. Règlement Local de Publicité : présentation du règlement

Fabienne MEOTTI, chargée de mission à la direction stratégie et territoire du Grand Besançon, présente la réflexion intercommunale visant à harmoniser l'affichage publicitaire au sein du Grand Besançon. Le comité de pilotage mis en place par la C.A.G.B. a été chargé de tirer le bilan de la phase de préparation des projets de R.L.P., d'harmoniser les projets entre eux et de valider le contenu des réunions publiques.

La commune de Saône, comme les autres communes intéressées par le R.L.P., a engagé la démarche visant à :

- faire un état des lieux de son territoire,
- élaborer une réglementation adaptée à son territoire à l'échelle de l'agglomération afin de favoriser l'harmonisation de l'image au regard de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes.

M. le Maire rappelle les différentes réunions et temps d'échanges qui se sont déjà déroulés durant cette première phase.

Les enjeux et les objectifs de cette démarche ont fait l'objet d'un débat entre les élus.

Le Conseil municipal prend acte de ces différents éléments constituant le R.L.P..

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

2. Dates des manifestations

- | | | |
|------------------------|-------------------------------------|---|
| • Du 3 au 31 octobre | | Exposition de deux rouleaux chinois, Médiathèque l'Outo, |
| • Vendredi 19 octobre | à 20 h | Racont'Art, présentation par une historienne des deux rouleaux chinois, réservé aux adhérents de la Médiathèque l'Outo, |
| • Mercredi 24 octobre | à 17 h
à 20 h | Cinéma : «L'Age de Glace 4», Espace du Marais,
Cinéma : «The dark knight Rises», Espace du Marais, |
| • Samedi 3 novembre | à 20 h 30 | Spectacle au profit des Restos du Cœur, par la Compagnie l'Amandier, Espace du Marais, |
| • Lundi 5 novembre | à partir de 16 h 30 | Don du Sang, Espace du Marais, |
| • Mardi 6 novembre | à 20 h | Conférence sur l'Union Européenne, par le Comité de jumelage, salle Guinemand, |
| • Samedi 10 novembre | de 10 h à 12 h
de 13 h 30 à 18 h | Exposition « En Plein Jour », Médiathèque l'Outo, |
| • Dimanche 11 novembre | à 11 h 30 | Cérémonie du souvenir, Monuments aux Morts. |

3. Bilan vide grenier

Dimanche 30 septembre 2012, le vide grenier a réuni, sur le parking de l'Espace du Marais, 103 exposants dont 61 Saônois. La commission a mis en vente des anciennes tables d'école et les livres issus du désherbage de la médiathèque. Cette vente a rapporté la somme de 496,70 €.

Les élus, leurs conjoints, la commission Animations, l'Amicale des boulistes sont remerciés pour leur implication au bon déroulement de cette journée.

Le prochain vide-grenier aura lieu dimanche 29 septembre 2013.

4. Expo rouleaux chinois : information

Depuis le 3 et jusqu'au 31 octobre, aux horaires d'ouverture de la Médiathèque, deux rouleaux chinois y sont présentés. Ces rouleaux chinois sont des copies sur soie datant du début du XXème siècle. Les originaux datent du XIIème siècle et raconte l'activité d'une ville chinoise.

5. En plein jour : information

L'exposition « En plein jour » aura lieu samedi 10 novembre 2012. Elle regroupera des objets insolites, oubliés, curieux apportés par les Saônois.

Ces objets peuvent être locaux, régionaux mais aussi venir de l'étranger. Un concours sera organisé à cette occasion.

6. Modification du règlement Médiathèque

Nicole FILSJEAN présente les modifications, proposées par la commission :

- L'article 2 : condition d'inscription - précision sur les types d'abonnement,
- L'article 3 : condition d'emprunt - modification du nombre d'ouvrages par personne.

Le Conseil municipal adopte les modifications du règlement intérieur et précise que ces modifications s'appliquent à compter de ce jour.

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

7. Acquisition parcelle AB 106 rue du Hameau

M. le maire expose au Conseil municipal que les travaux de voirie du quartier du Hameau ont nécessité l'acquisition d'une partie d'un terrain. Il s'agit d'une partie de la parcelle cadastrée AB 106 dont la superficie est de 61 m² après division parcellaire.

Le Conseil municipal :

- décide d'acquérir la partie de la parcelle cadastrée AB 106 pour 61 m² et dont la nouvelle référence cadastrale n'est pas encore connue ;
- au vu de l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines, fixe le prix d'acquisition à 40 € le m² ;
- autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle ;

Approuvé à l'unanimité.

8. Décisions Modificatives Budgétaires

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget principal :

- Crédits supplémentaires en recette d'investissement au chapitre 024 « cession » afin de finaliser l'encaissement des cessions des terrains AK 178 et AK 108.

BUDGET PRINCIPAL - DM N° 4		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement					
R024	Produits des cessions d'immobilisation				25 000.00 €
	Total	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €

Approuvé à l'unanimité.

Il est proposé une D.M.B. afin d'ouvrir des crédits au budget forêt :

- Crédits supplémentaires en dépenses de fonctionnement afin d'accorder un escompte sur vente de bois.

BUDGET FORET - DM N°1		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement					
D665	Escompte accordé		150.00 €		
R7022	Ventes de coupes de bois				150.00 €
	Total	0.00 €	150.00 €	0.00 €	150.00 €

Approuvé à l'unanimité.

9. Emprise France Télécom : redevance d'occupation du domaine public 2012

M. le Maire présente le calcul de la redevance due par France Télécom au titre de l'occupation du domaine public routier en 2012 qui s'élève à 1 642 € :

- au titre des artères de communication en sous-sol (22 kms 728), redevance par km : 38.68 € soit 879 €
- au titre des artères de communication en aérien (12 kms 301), redevance par km : 51.58 € soit 634 €
- au titre de l'emprise au sol (5 m²) redevance au m² : 25.79 € soit 129 €

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

10. Repas des anciens 2013

Dominique PEYRARD donne des précisions sur le repas des anciens qui aura lieu le samedi 12 janvier 2013 :

- le repas préparé par le traiteur Eduardo sera servi par les élus, leurs conjoints et les membres du C.C.A.S..
- les personnes saônoises de plus de 67 ans seront invitées et les conjoints pourront participer moyennant la somme de 16 €.

L'animation à la maison de retraite se déroulera l'après-midi du 26 janvier 2013.

Comme les années précédentes, les colis seront distribués courant janvier.

11. Accueil de loisirs de Toussaint : information

Le centre de loisirs sera ouvert la première semaine des vacances d'automne du 29 octobre au 2 novembre. La Ligue pour la Protection des Oiseaux interviendra à deux reprises lors de cette semaine d'animation dont le thème est « le bois, ça vous branche ? ».

12. Voyage Séjour seniors en vacances

Le voyage organisé par le C.C.A.S. s'est déroulé du 8 au 15 septembre à MECHERS en GIRONDE. 48 personnes y ont participé dont 23 ont bénéficié de l'aide de l'A.N.C.V. et du C.C.A.S. pour les personnes non imposables.

Une rencontre sera organisée le 24 octobre afin que les participants puissent à nouveau se rencontrer et échanger sur ce séjour.

Le prochain séjour est déjà prévu pour septembre 2013.

COMMISSION PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

13. Travaux plateau sportif : information

Philippe LANTUEJOUL présente les travaux en cours : le chantier se poursuit avec la réalisation des ventilations, de l'électricité, de la pose des plaques de plâtre sur les salles annexes et des aménagements extérieurs dont la réalisation du réseau de chaleur.

La commune vient d'être informée de la liquidation judiciaire de l'entreprise qui avait obtenu le marché du lot 7 – menuiseries extérieures et fermetures. Une nouvelle procédure de consultation a été lancée en deux lots séparés : un pour les murs rideau en aluminium sur les façades et l'autre pour l'achèvement des annexes.

La réorganisation du planning permet la poursuite du chantier par les entreprises qui se montrent compréhensives mais la livraison de l'ensemble qui était prévue pour le 12 décembre sera certainement, de fait, retardée.

14. Travaux groupe scolaire : information

Philippe LANTUEJOUL présente les travaux en cours qui portent sur l'achèvement de la classe type (peintures, revêtements de sols, etc), et la pose des plaques de plâtre dans les quatre premières nouvelles classes.

La chaudière installée dans le nouveau local technique est fonctionnelle pour la mairie et l'école actuelle.

La période des vacances scolaires de novembre permettra le démarrage de la deuxième phase : démolition d'une partie de la toiture existante et élévation des murs.

15. Convention pour concession d'occupation de terrain pour l'implantation d'un abri de chasse

Philippe LANTUEJOUL expose au Conseil municipal que la commune a été saisie d'une demande de concession d'occupation de terrain pour la construction d'un abri de chasse d'environ 48 m², par l'A.C.C.A.. La localisation de ce local se situe à l'angle du chemin du Bois Blanc et du Chemin d'exploitation allant à la Grange Fauconnière, en forêt communale, sur la parcelle forestière N° 34, parcelle cadastrale N° 672 au lieu dit « Le Grand Frêne ».

Le Conseil municipal :

- Autorise la construction d'un abri de chasse dans la parcelle N° 34 de la forêt communale de Saône, sous réserve que le pétitionnaire soit en règle vis-à-vis des lois et règlements en matière d'urbanisme et de permis de construire en vigueur,
- Dit que la concession est accordée, à titre gratuit, pour une durée de 10 années commençant le 5 juillet 2012 et se terminant le 04 juillet 2022,
- Autorise M. le Maire à signer l'acte administratif de concession et toutes les pièces s'y rapportant.

Approuvé à l'unanimité.

16. Remise des prix fleurissement

La commune conserve sa fleur et a obtenu un prix de 150 € de « Villes et Villages Fleuris de la Région » et un prix de 7 vivaces à planter du Comité Départemental du Tourisme du Doubs.

17. Affouages : tarif, inscription et date

Philippe LANTUEJOUL présente le nouveau règlement d'affouage dont les principales modifications portent sur l'obligation de faire appel à un forestier pour tout arbre dont le diamètre est supérieur à 35 cm et sur les inscriptions qui auront lieu désormais les samedis 20 et 27 octobre de 9 h à 12 h dans le hall d'entrée de la mairie.

La commission propose de porter le tarif à 65 € par lot.

Approuvé à l'unanimité.

18. Radar pédagogique

Suite à la volonté du Conseil municipal d'acquérir un radar pédagogique afin de sécuriser une des entrées de la zone 30 km/h, la commission propose l'acquisition d'un appareil avec indication de la vitesse relevée, à installer rue de l'Etoile au prix de 2 700 € H.T.

Approuvé à l'unanimité.

19. Pose d'un éclairage public sur une propriété privée.

Philippe LANTUEJOUL informe de la nécessité d'installer un dispositif d'éclairage public Grande Rue, situé en zone 30 km/h afin de renforcer l'éclairage dans ce secteur.

La largeur de voirie publique étant insuffisante pour y implanter un candélabre, la solution retenue est de fixer le dispositif au mur de la propriété sise au 8 Grande Rue.

En contrepartie, la commune s'engage à remettre les lieux en état et à faire son affaire personnelle des dégâts qui pourraient être causés dans la propriété lors de l'exécution des travaux.

Le propriétaire ayant donné son accord, le Conseil municipal :

- approuve la convention qui autorise et régleme la pose et le fonctionnement d'un éclairage public sur la propriété cadastrée AE 53.
- autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires à la régularisation de ce dossier.

Approuvé à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME

20. Etat des demandes d'urbanisme

COMMISSION URBANISME LE 2 OCTOBRE 2012					
Type	Déclarant		Objet de la demande	Décision	N° de dossier
	Nom / Prénom	Adresse			
DP DEPOT	REGAZZONI Philippe	24 rue des Tilleuls 25660 Saône	Avancée de toit pour abriter l'entrée principale		02553212C0051
	GUILLAUMEY Maurice	12 rue du hameau 25660 Saône	Suite à grêle : remplacement volets, porte, portail à l'identique		02553212C0052
	MARGUIER Pierre	21 rue de la fontaine 25660 Saône	Suite à vétusté : remplacement muret et clôture		02553212C0053
	MOREL Bernard	6 rue du hameau 25660 Saône	Suite à grêle : changement toiture shingle par tuiles + bardage une face		02553212C0054

DP	BOLE Louis	1 rue de la fontaine 25660 Saône	Suite à grêle : remplacement tuiles sur un pan de toit à l'identique		02553212C0055
DEPOT	La Poste	6 place de l'Europe BP12058 25051 Besançon	Remplacement de la porte d'entrée du bureau de La Poste et aménagement intérieur		02553212C0056
DP	JEANNOT Jean-Claude	8A rue de l'Etoile 25660 Saône	Poulailler et clôture	Accordé	02553212C0045
DECISION	BADOZ Robert / Marie- Thérèse	6 rue du Goupil 25660 Saône	Edification clôture	Accordé	02553212C0043
PC	MARCHIZET Frédéric / PERROT Amandine	9 rue du pied de Roche 25660 Saône	Extension de l'habitation et réhabilitation partielle sur l'existant (raccords, enduits peinture)		02553212C0020
DEPOT					
PC / AT	BOURDIN Fabrice	1 rue du Clousey 25660 Saône	Construction locaux pour activité tertiaire	Accordé	02553212C0009
DECISION	BOURDIN Fabrice TRIMAILLE Gilles CARRE EST SCI LESART	1 rue du Clousey 25660 Saône Voye du Chemin Rue de la Gare Rue de l'Industrie ZI de la Gare	Construction locaux pour activité tertiaire - ERP CN 5 CN soit 20 logements Extension de bureaux	Avis favorable Accordé Refusé Accordé	AT02553212C0001 02553212C0013 02553212C0018 02553212C0015
PC MODIF/COMPLEME NT DEPOT	SCHMITT Pascal	13 Grande Rue	Création d'un garage, d'une piscine et d'un abri		02553212C0017 (1)
PC MODIF DECISION	MAIRIE DE SAONE	26 rue de la Mairie	Modificatif Groupe Scolaire	Accordé	02553211C0012 (1)
CUa	SCP RACLE & COLIN	15 rue de l'industrie 25660 Saône	Simple information		02553212C0027
DECISION	SCP RACLE & COLIN	13 rue de l'industrie 25660 Saône	Simple information		02553212C0028
	SCP RACLE & COLIN	1 rue Georges Bizet 25660 Saône	Simple information		02553212C0029
	Office Notarial	Lieudit Au moulin de Saône 25660 Saône	Simple information		02553212C0030
	JOUBERT CUSENIER VOURRON	6 rue du Château 25660 Saône	Simple information		02553212C0031
CUB DECISION	MOREL Christian	Les Grands Champs 25660 Saône	Simple information	Accordé	02553212C0015
DIA	SCP RACLE & COLIN	13 et 15 rue de l'industrie 25660 Saône	Vendeur SCI OMR / M Raux - Acheteur M Chays	Pas de préemption	

La commune a informé le Syndicat du Marais de la vente de propriété du Moulin située en zone ND, afin que celui-ci étudie l'intérêt de ce foncier.

21. Rapport prix et qualité de l'assainissement S.I.A.

Patrice DI BENEDETTO présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif pour l'année 2011, du S.I.A..

Le service d'assainissement du Syndicat des Alaines regroupe les communes de Gennes, Montfaucon et Saône soit une population desservie de 5 494 habitants : 1 980 habitations ou immeubles. Ce service est composé de 4 km de collecteurs et de la station d'épuration de Saône. Il est géré par Gaz et Eaux en contrat d'affermage qui expire au 31/12/2015.

Un abonné domestique consommant 120 m³ payera 66.56 soit une moyenne de 0.55€ / m³, soit + 4.39 % par rapport à 2011.

Le traitement des boues est conforme aux normes en vigueur. Les 62 tonnes produites sont épandues d'après un plan épandage agricole.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver ce rapport qui a été adopté par le Syndicat des Alaines et qui est consultable en mairie.

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Eglise

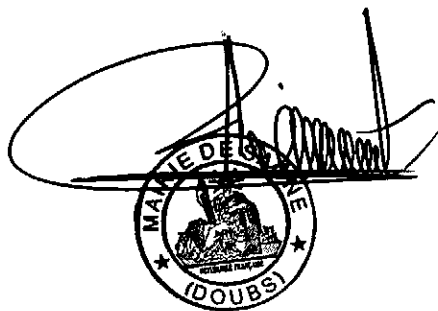
Suite au problème d'étanchéité qui est aujourd'hui résolu et après accord de l'expert et de l'assurance, les travaux de réparation du plafond de l'église vont commencer. L'accès à l'église sera autorisé à nouveau dès la fin des travaux.

Dates à retenir

- Prochain Conseil municipal Mardi 13 novembre 2012 à 20 h 00.

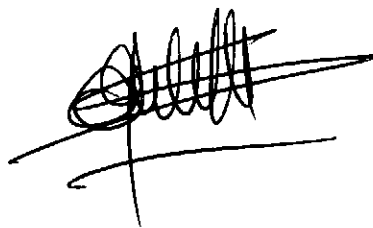
La séance est levée à 21 h 55.

Le Maire,
Alain VIENNET



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alain Viennet'. The signature is written over a circular official seal. The seal features a central emblem of a building or monument, surrounded by the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'IDOUBESI' at the bottom, with two stars on either side.

Le rapporteur,
Mathieu GOGUEL



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Mathieu Goguel'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.